Commune de Lussery-Villars

Lussery-Villars, novembre 2026

Séance des petits comptes 2026

La traditionnelle séance des petits comptes aura lieu **le lundi 21 décembre 2026 de 18h00 à 19h30** à l'administration communale. Un apéritif vous sera offert.

Pour rappel, cette séance des petits comptes concerne toutes les personnes ayant travaillé pour la commune durant l'année 2026.

Les factures doivent être transmises à la Municipalité **au plus tard le mercredi 16 décembre 2026,** par courriel à administration@lussery-villars.ch ou déposées directement au bureau communal.

Si vous ne pouvez pas être présent-e lors de cette soirée pour retirer le montant qui vous revient, nous vous remercions d'en informer préalablement l'administration communale et de lui transmettre vos coordonnées bancaires ou postales afin que le versement puisse être effectué.

La Municipalité tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui s'engagent et oeuvrent au service de la commune et de ses habitants.

Au plaisir de vous retrouver à cette occasion !

La Municipalité

